



ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DU QUARTIER DU BOURG - FRIBOURG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 DU 15.06.2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDRE DU JOUR :

1. Salutations
 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée de 2021 du 21.06.2022 (celui-ci ne sera pas lu, les membres peuvent le consulter avant l'assemblée sur notre site internet).
 3. Rapport d'activité du Président pour l'année 2022
 4. Présentation des comptes 2022 et rapport des réviseurs
 5. Point sur les travaux prévus dans le Bourg en 2023 et 2024
 6. Intervention de Mr. Le Syndic Thierry Steiert
 7. Présentation de l'Atelier
 8. Divers et questions
- **20.30h Apéritif dinatoire sur la terrasse du Café des Arcades**

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Comité

- Fabienne Clément
- Diane Nicole
- Bertrand Deschenaux
- André Clerc (Conseil juridique)
- Luigi Perez (Web Master)
- Martin Rosenast (Trésorier)
- Alexandre Sacerdoti (Président)

Le Comité s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2022

ACTIVITÉS 2022

- L'année 2022, marquée en son début par la présence du nouveau variant Omicron a opéré un retour à la normale en mai
- **Nous avons pendant cette période continué à**
 - **Echanger avec le Conseil Communal** sur les requêtes et questionnements transmises par les habitants et aussi les commerçants du Bourg
 - Participer aux deux réunions de **conférence des associations de quartier**
 - **Relayer via notre site internet et l'affichage dans la vitrine du Tilleul** de toutes les initiatives des habitants, des associations et animations des commerçants
 - Participer à la révision du règlement de Police Locale
 - Assister à toutes les réunions participatives organisées par l'Edilité
 - Suivi avec la Direction de l'Edilité l'avancement des travaux dans le Bourg
 - Participer à la fête des voisins 2022
 - Être proches des commerçants
 - **Aucune demande de soutien nous a été communiquée en 2022**

LES COMPTES 2022

L'exercice 2022 montre un déficit des produits sur les charges de CHF 601.40.

CHARGES	
Assemblée générale	2'790.00
Assurances	210.90
Ports, frais divers	212.05
Comité	70.00
Internet	81.60
TOTAL	3'364.55

PRODUITS	
Cotisations	2'760.00
Intérêts	3.15
Déficit	601.40
TOTAL	3'364.55

LES COMPTES 2022

Répartition du bénéfice	
Capital au 1 ^{er} janvier 2022	66'308.61
- déficit	601.40
Capital au 31 décembre 2022	65'707.21

LES COMPTES 2022

Le total du bilan de l'Association au 31 décembre 2022 se chiffre à CHF 65'707.21.

Actifs	
Banque Cantonale de Fribourg	33'810.65
Banque Cantonale de Fribourg	31'579.35
PosteFinance	317.21
TOTAL	65'707.21

Passifs	
Capital	66'308.61
- Déficit	- 601.40
TOTAL	65'707.21

RAPPORT DES RÉVISEURS 2022

Association des Intérêts du Quartier du Bourg

En application du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié en date du 2 juin 2023 les comptes annuels de l'Association des Intérêts du Quartier du Bourg arrêtés au 31 décembre 2022.

Nous pouvons ainsi affirmer

- que le bilan et les comptes de pertes et profits concordent avec la comptabilité,
- que l'exercice comptable 2022 se solde par un déficit de CHF 601.40
- que la comptabilité est tenue régulièrement et avec exactitude

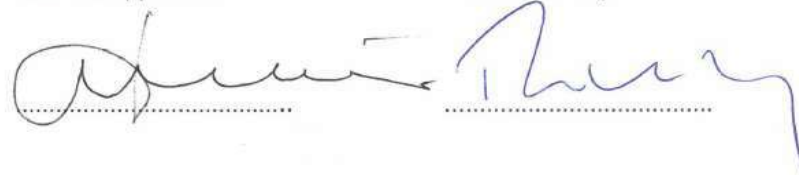
Le capital était de CHF 66'308.61 au 1^{er} janvier 2022, il passe ainsi à CHF 65'707.21 au 31 décembre 2022.

Sur la base de notre contrôle, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2022 qui lui sont soumis et d'en donner décharge à Monsieur Rosenast et au comité en les remerciant du travail accompli.

Fribourg, le 2 juin 2023.

Louis-Philippe Cardis

Daniel Roubaty



The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is for Louis-Philippe Cardis, and the signature on the right is for Daniel Roubaty. Both signatures are written over a dotted horizontal line.

POINT A DATE TRAVAUX DANS LE BOURG

Agenda transmis par la Direction de l'Édilité le lundi 12 juin 2023

- **Rue Notre-Dame et rue des Chanoines** : finies pour **fin juillet 2023**
- **Rue des Bouchers** :+ 1ere partie de la rue du Pont-Suspendu (équivalent rue de la Poste) **septembre à décembre 2023**
- **Rue des Epouses** : février à **fin avril 2024**
- (afin que les terrasses des commerçants puissent ouvrir au printemps avec le nouveau projet)
- **Rue du Pont-Suspendu** : mai à **septembre 2024**
- **Place Sainte-Catherine** : septembre à **décembre 2024**

ELEMENTS TECHNIQUES DU PAVEMENT

- Sous les pavés vous trouvez entre une première couche de :
 - 5 de gravillons concassés (granulométrie de 4 à 8 mm) liés au ciment.
 -
- Puis une seconde couche de :
 - Une dalle en béton poreux de 25 cm d'épaisseur.
 -
- Puis la troisième couche :
 - Qui est le fond de terrassement dont la portance est contrôlée au préalable.
 -
- Les pavés des surfaces carrossables (hauteur 19 à 21 cm) sont jointoyés au mortier alors que les pavés des surfaces piétonnes (13 à 15 cm) sont jointoyés au sable.



INTERVENTION DE MR. LE SYNDIC THIERRY STEIERT



PRÉSENTATION DE L'ATELIER FLORIANE POCHON

L'Atelier ancien Musée Gutenberg



Chargée de projets
au Service de la
Culture

LE LABO URBAIN À L'ATELIER

L'Atelier = le bâtiment

Espace culturel, de dialogue et de rencontre



= contenu de L'Atelier temporaire

nouvel outil du Service de la

entre 2023 et 2025 à L'Atelier

RETOUR SUR LES PREMIERS MOIS D'EXPLOITATION

- **Réception des clés** du bâtiment le jeudi 12 janvier
- Reprise des locations – **mariages civils** – vendredi 13 janvier
- Installation de **4 postes de travail temporaires** le mardi 17 janvier

Différents travaux de remise en état du bâtiment : lumières, chauffage, électricité, protection incendies, ascenseurs, mobilier.

De février à fin mai

65 projets accueillis à L'Atelier, fréquentation de **3'100 pers.**

5 journées de mariages civils par mois, fréquentation de **2'500 pers.**

PROJETS RÉALISÉS À L'ATELIER

FEVRIER

Salons de Modeste
Lancement Ville du
Goût
Journée de la culture

MARS

Première résidence
Conférence Marche
Bleue

AVRIL

3 résidences d'artistes
Conférence de presse
Colloques

MAI

Inauguration L'Atelier **le samedi 6 mai**
Résidence artistique
Petits-déjeuners scientifiques

JUIN

Festival des p'tits
artistes
Expo alimentation
saine

EN PREPARATION....

Points rencontre avec les associations, les galeristes, les commerçants·es
et restaurateurs·rices, les habitants·es, le Conseil communal, le Conseil
général...











DIVERS ET QUESTIONS

- Point à date sur le Parking du Petit Paradis en liaison avec les conclusions du Réseau Vieille ville
- Déménagement de la Police cantonale et possible aménagement de la Grenette
- Plan de mobilité des fonctionnaires du canton et partage des places de parking à la Grenette
- Grand Rue Zone 30 et création de passages pour piétons
- Passage par le pont de la Poya des bus à destination autres que le Schoenberg

RAPPEL DE NOTRE VISION

Un lieu agréable à vivre pour les habitants et les visiteurs

- *Un lieu de destination d'accès facile et non un lieu de transit*
- *Un lieu de vies, de visites, de rencontres, de cultures, d'Arts, de Gastronomies, d'Histoires, de Cultes.*
- *Un centre d'attraction culturelle, touristique et de convivialité*

Ceci implique:

- **Une vision stratégique** concernant la mise en valeur de l'habitat historique, de la culture (Artistes, ateliers, galeries d'Arts, Antiquaires) des restaurants, café et terrasses et des festivités.
- **Une animation et une communication** adaptées et conséquentes.
- **Une réduction du trafic automobile** sans l'interdire et des aménagements concernant la fermeture totale du Pont de Zaehringen.
- **Des solutions de parking au centre Bourg** permettant aux habitants un accès facile et ensuite de garer aisément leur véhicule et aux visiteurs une circulation fluide et un parcage central les incitant ensuite à circuler à pied.

RAPPEL DE NOS PROPOSITIONS

- Installer un **ascenseur sur le pont de Zaehringen** afin de faciliter l'accès à la basse ville
- Favoriser **les spectacles et animations de rue**
- Pratiquer une **fiscalité communale attractive** pour les nouveaux commerces
- Favoriser **les animations non permanentes des commerces** avec installation de tables et de mobiliers provisoires
- **Favoriser les commerces de destination** et non de passage et différents des ceux abrités par les centres commerciaux
- Organiser un **transport facile et peut être semi gratuit le week-end** afin de relier la gare au Bourg et à la basse ville – Tramway sur pneus
- **Pratiquer un tarif de parcage en surface gratuit a première demi heure** et progressif ensuite
- **Complémentarité d'usage de quelques places de parking** avec les fonctionnaires le soir et le Week end
- **Des solutions de parking au centre Bourg** permettant aux habitants un accès facile et ensuite de garer aisément leur véhicule et aux visiteurs une circulation fluide et un parcage central les incitant ensuite à circuler à pied.
- Pratiquer **une communication et un marketing de promotion du site historique** avec un livret de visite
- Réaliser des **animations des monuments de la Ville** avec des éclairages et des lumières en s'inspirant du succès des initiatives de la Ville de Morat
- Maintenir **le marché du samedi Grand Rue** en favorisant les producteurs locaux

ECHANGE ET RÉPONSES AUX QUESTIONS

- Mr le syndic concernant les questions posées et transmises par des membres avant l'assemblée nous a indiqué:
 - Qu'il ne pensait pas voir se réaliser un nouveau parking dans le Bourg comme mentionné les années précédentes sous l'appellation « Parking du petit paradis » avant 20 ans ou 25 ans
 - La décision d'aménagement du parking de la Grenette appartient à son Conseil d'Administration
 - Le partage des places des fonctionnaires à la Grenette est une décision qui appartient au Conseil d'Administration de la Grenette et aux fonctionnaires concernés
 - Limiter la vitesse à 30 km/h pour la Grand Rue avec réalisation de passages piétons lui semble une bonne idée
 - Le passage des bus via le pont de la Poya ne sera jamais accepté par les TPF en raison des délais supplémentaires de trajets imposés aux bus par les embouteillages et le détour

ÉCHANGES DURANT LA RÉUNION

- Des membres présents ont évoqué les points suivants:
 - Le parking des Alpes devrait être mieux signalé aux automobilistes et les sorties proches du Bourg devraient être mieux indiquées et favorisées
 - A une réouverture possible du pont de Zaehringen pour les habitants avec une borne rétractable, Monsieur le Syndic a indiqué qu'il ne voulait pas ouvrir la boîte de Pandore
 - Un membre fonctionnaire a mentionné qu'il n'y avait pas selon lui de réticence de la part des fonctionnaires à partager leur place à la Grenette mais plutôt une résistance de la part de la Direction du parking
 - Un membre du Comité a souligné selon lui l'absence de concept de mobilité de la Ville pour les véhicules motorisés et vélos et bus.
Monsieur le Syndic a précisé en réponse aux reproches des automobilistes que pour lui la mobilité n'avait pas de couleur politique

ÉCHANGES DURANT LA RÉUNION

- De nombreux échanges se sont déroulés en mentionnant des villes suisses comme Sion, Berne, Lucerne, Soleure qui avait facilité les déplacements à pied en centre ville et dans les zones historique en construisant des parkings en sous-sol et à proximité
- Un membre a mentionné que la la clef principale des problèmes de circulation est la signalétique
- Un souhait de gestion locale des déchets et des composts a été exprimé

La séance s'est terminée à 21h00 avec un apéritif au Arcades